



## **La lettre de l'Ocim**

### **Guide de rédaction des articles du dossier thématique**

**Le dossier thématique comporte 4 à 5 contributions de natures diverses (articles réflexifs, entretiens, etc.). Chaque contribution est suivie d'une section appelée "Regards croisés", qui présente des compléments proposés par d'autres intervenants, des commentateurs invités.**

Lorsque le texte est accepté par la revue et validé par le comité de lecture, il est envoyé à un ou deux commentateurs qui, dans un esprit d'émulation intellectuelle et de valorisation des idées, font, en 500 mots maximum :

1. ressortir l'originalité du texte
2. proposent éventuellement des éléments complémentaires

**L'auteur de l'article prend ensuite connaissance des commentaires et a la possibilité de réagir (400 mots maximum).**

Si une personne accepte de commenter votre contribution, c'est qu'elle est enthousiaste quant à cette dernière (ou au sujet ou argument central qu'elle aborde) et qu'elle souhaite lui apporter une valeur ajoutée : ex. une mise en contexte, des transpositions de pratiques, des éléments de prospective, la mise en valeur d'affinités avec d'autres réflexions, etc.

Les commentaires ne sont pas un lieu de débat contradictoire. Ils ont pour vocation de favoriser l'idéation, autrement dit la génération d'idées novatrices et leur mise en valeur. Ils ne sont pas une évaluation par les pairs ni une critique du ou des auteurs de l'article.

*Les éléments qui suivent ont pour but de faciliter la relecture par le comité et le travail éditorial de la rédaction. Le suivi de ces consignes est grandement apprécié.*

#### **Le texte**

- Présentation de l'auteur : statut professionnel et affiliation scientifique + indiquer une adresse email de contact.
- Format Word, LibreOffice ou rtf. Utiliser une police de caractères courante. Times New Roman conseillé.
- Châpo (en général rédigé par la rédaction, il peut être proposé par l'auteur).
- Nombre de signes pour un article : **de 12 000 à 30 000 signes espaces comprises.**
- Les légendes des images fournies par l'auteur, les notes et les indications bibliographiques doivent figurer en fin de document. **Indiquer les appels de note entre parenthèses dans le texte.**
- Structurer le texte en attribuant des titres aux différentes parties (3 niveaux de titres maximum). Les différencier du texte par la taille et la graisse de la police ou l'utilisation de l'italique, selon les préférences de l'auteur.
- L'auteur peut avoir recours à des encadrés (3 maximum) pour faire état d'informations non présentées dans le texte, pour approfondir certains points dont le développement dans le texte risquerait de perturber le déroulement du fil directeur, etc.
- Utiliser les guillemets français (« chevrons »).
- Mise en forme de la bibliographie (**20 références maximum**). Pour un ouvrage : Nom P. *Titre du livre*. Ville d'édition : Éditeur, année. Pour un article : Nom P. *Titre de l'article*, *Nom de la revue*, numéro de la revue, année, pages.

#### **Illustrations et figures**

- Les figures fournies doivent comporter au minimum un titre et une mention de copyright. Elles doivent être libres de droits ou l'auteur doit avoir reçu une autorisation écrite du propriétaire/créateur de l'image. Indiquer toute incertitude concernant les droits d'utilisation de celles-ci. Pas d'insertion d'images dans le fichier texte.
- Elles doivent être fournies séparément et dans la plus haute résolution possible, au format .jpg .tif .png .ai .psd ou .eps. Si les fichiers sont trop volumineux pour être envoyés par email, utiliser un service d'envoi de fichier tel que wetransfer.com.

*Nota* : La publication des textes dans *La lettre de l'Ocim* ne fait pas l'objet de rémunération. L'auteur conserve l'entière responsabilité de son article. L'Ocim se réserve le droit de modifier la date de publication selon son calendrier éditorial.